

Saison 2027

Accès au Site dit : « TAE-St Christophe », Tir 20 à 50m

Coordonnées GPS :

Pour accéder à ce site vous devez être adhérent au club **ASL Archers de la Tour**.
La présence d'un Archer ayant le « **Pass' Encadrant** » est **obligatoire pour tirer sur ce site**

Ce site nous est généreusement prêté par la Mairie de la Tour d'Aigues.

**Nous sommes en attente
de la convention faite entre la Mairie et ASL - archers de la Tour.**

Accès autorisé :

- tous les jours de 8h00 à 20h00

Etant en pleine nature il est demandé aux Archers d'avoir un sac poubelle pour ramasser les déchets rencontrés (mousse, flèche, blason...)

Les archers possédants un téléphone portable sont priés de se munir de celui-ci
pour appeler le '15' en cas d'urgence
en précisant le lieu « **La Tour d'Aigues, au-dessus du tennis** ».

